Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260505-CC2026_04_48-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 56

PRÉSENTS : 50

VOTANTS : 0

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf avril
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

ETAIENT PRESENTS :
Monsieur L'HOSTIS Jean-Luc, Brélès ; Monsieur BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; Madame LE BIHAN Isabelle, Lampaul-Plouarzel ; Madame APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; Monsieur COLIN Christophe, Landunvez ; Madame JAOUEN Rachel, Landunvez ; Monsieur BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; Monsieur RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; Madame LE GALL Elisabeth, Lanrivoaré ; Monsieur MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; Madame GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; Monsieur MEAR Stéphane, Locmaria-Plouzané ; Madame TALANDIER Annie, Locmaria-Plouzané ; Monsieur HADDAD Benjamin, Locmaria-Plouzané ; Madame CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané ; Madame LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; Monsieur ABASQ Laurent, Milizac-Guipronvel ; Madame MARC Marie-Jeanne, Milizac-Guipronvel ; Madame LAMOUR Céline, Milizac-Guipronvel ; Monsieur TALARMIN André, Plouarzel ; Madame CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; Monsieur BATANY Philippe, Plouarzel ; Madame HOARAU Monique, Plouarzel ; Monsieur CARREGA David, Ploudalmézeau ; Monsieur DENIEL Romain, Ploudalmézeau ; Madame LETARD Murielle, Ploudalmézeau ; Monsieur BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; Madame DAMOY Valérie, Ploudalmézeau ; Monsieur VINCE Logann, Ploudalmézeau ; Monsieur CORRE Stéphane, Plougonvelin ; Madame LE RU Sylvie, Plougonvelin ; Monsieur CHAMPEAU Joël, Plougonvelin ; Madame SAUNIER Solenn, Plougonvelin ; Monsieur PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; Madame PAGE Odile, Ploumoguer ; Monsieur GUEGUEN Stéphane, Ploumoguer ; Monsieur PAYEN Henri-Marc, Plourin ; Madame LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; Monsieur BRIEND Patrick, Porspoder ; Madame MASSON Catherine, Porspoder ; Monsieur MOUNIER Gilles, Saint Renan ; Madame NOLL Suzanne, Saint-Renan ; Monsieur COLLOC Jean-Louis, Saint Renan ; Madame DUSSORT Fabienne, Saint Renan ; Monsieur BRIANT Denis, Saint-Renan ; Madame SOLLIEC Caroline, Saint Renan ; Monsieur LE CORRE Albert, Saint Renan ; Madame JAOUEN Armelle, Saint Renan ; Monsieur BERTHEVAS Jean-Jacques, Trébabu ; Monsieur TREGUER Reun, Tréouergat

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260505-CC2026_04_48-DE

ABSENTS EXCUSES :
Madame HUELVAN Annaïg, Le Conquet a donné pouvoir à Madame APPRIOUAL Anne
Monsieur STIENNE Thierry, Le Conquet a donné pouvoir à Monsieur MILIN Jean-Luc
Monsieur PICART Jean-Christophe, Milizac-Guipronvel a donné pouvoir à Madame MARC Marie-Jeanne
Madame LAOT Anne, Ploudalmézeau a donné pouvoir à Monsieur CARREGA David
Monsieur GULCZINSKI Xavier, Saint Renan a donné pouvoir à Madame JAOUEN Armelle
Monsieur RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané

Monsieur MOUNIER Gilles a été élu secrétaire de séance.

CC2026_04_48 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - OFFICE DE TOURISME "IROISE BRETAGNE"

Exposé

La création d'un office de tourisme communautaire sous la forme d'un EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) a été approuvée par délibération du conseil communautaire en date du 28 septembre 2016.

Conformément à ses statuts, l'Office de tourisme « Iroise Bretagne » est administré par un comité de direction composé de 30 membres titulaires et 30 membres suppléants, répartis en plusieurs collèges, la majorité des sièges étant occupée par des représentants de la Communauté de communes.

Véritable outil de développement local, un office de tourisme a pour missions principales l'accueil et l'information des visiteurs, la promotion du territoire, la coordination des acteurs touristiques locaux ainsi que la valorisation de l'offre touristique. Il contribue ainsi à renforcer l'attractivité du territoire et à soutenir l'économie locale.

Il appartient dès lors à la Communauté de communes du Pays d'Iroise de désigner quinze délégué.e.s titulaires, en plus du Président de la Communauté de communes et des délégué.e.s suppléant.e.s.

Délibération

VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU les statuts de la Communauté de communes ;
VU les statuts de l'Office de tourisme « Iroise Bretagne » ;

CONSIDERANT l'importance d'être représenté au sein du Comité de direction de l'Office de tourisme Iroise Bretagne ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire est invité à :

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260505-CC2026_04_48-DE

- DESIGNER comme représentants :

Titulaires conseillers communautaires	Suppléant
André TALARMIN	
Anne APPRIOUAL	Jean-Noël BRIANT
Isabelle LE BIHAN	Stéphane MEAR
Cécile LÉON	Muriel LETARD
Annaïg HUELVAN	Catherine MASSON
Jean-Luc MILIN	Albert LE CORRE
Frédérique CLECH	Lucien KEREBEL
Marie-Jeanne MARC	
Romain DENIEL	
Stéphane CORRE	
Solenn SAUNIER-PRENVEILLE	
Patrick PRUNIER	
Odile PAGE	
Henri-Marc PAYEN	
Patrick BRIEND	
Denis BRIANT	

- AUTORISER le Président à notifier ces désignations à l'Office de tourisme « Iroise Bretagne » et à signer tout document afférent ;
- PRENDRE ACTE des candidatures au collège des conseillers municipaux :

Hélène VINCENT
Anouk PERON
Thierry BODHUIN
Francis LE BIAN
Sébastien BERTHOU
Bruno EOZINOU
Dominique COLIN

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **ADOPTE A LA MAJORITE – 2 ABSTENTIONS (JAOUEN ARMELLE, GULCZINSKI XAVIER PAR PROCURATION)**

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président,

M. TALARMIN André

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260505-CC2026_04_48-DE